

**Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD)
Polytech Nice Sophia
Séance du 8 juin 2023 – 13h30 Salle A-371**

Nom, Prénom :	Fonction	PLENIER : 11
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X
AUDRA, Philippe	Professeur, Directeur dpt Génie de l'Eau (GE)	
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation (MAM)	X
CAILLAU, Jean-Baptiste	Professeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation (MAM)	
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	X
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	
COLLAVIZZA, Hélène	Maître de conférences, Directrice PeiP	Représentée par Jean-Yves TIGLI
D'ANGELO Yves	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
DANAIS, Patricia	Assistante de direction	
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Professeur, Directeur dpt Bâtiments (BAT)	A DISTANCE
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	
JACQUEMOD, Gilles	Directeur PolytechLab	
LITOVSKY, Igor	Professeur, Directeur des admissions	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	X
MACIA, Eric	Maître de conférences, Directeur dpt Génie Biologique (GB)	
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	X
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	X
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
STOLFI, Noëlle	Professeur PeiP	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X
TONIN, Cyril	Responsable SI	

OUVERTURE DE SÉANCE – 13H30

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT	ACTIONS	SUIVI
1	Validation du procès-Verbal de la séance du 25 mai 2023	Le Procès-Verbal est approuvé avec une abstention	Emilie DEVAUX : Faire valider par mail et déposer le PV sur Intranet	A FAIRE
2	Information concours GEIPI	<p>Philippe LORENZINI, informe que suite à l'annonce des résultats du concours GEIPI, le premier appel par bloc de candidats a eu lieu le 2 juin dernier, seuil à 4400. Un deuxième appel par bloc est prévu pour le 4 juin prochain.</p> <p>Il mentionne qu'il y a actuellement, 49 réponses positives (« oui définitif »), soit 42% des 120 places, ainsi que 109 réponses positives à confirmer (« oui mais »). De plus, il reste encore 2 700 candidats sur la liste d'attente. Il souligne que la liste d'attente diminue plus lentement que d'habitude.</p> <p>En comparaison avec les autres écoles Polytech, Polytech Nice Sophia occupe actuellement la deuxième place en termes de taux de remplissage et de rang d'appel, la première place étant occupée par Polytech Sorbonne. La direction admission note une progression significative par rapport à l'année précédente et retrouve les chiffres de 2021, sauf sur le rang du dernier appelé plus favorable (environ 1500 places). Le programme PeiP suscite un fort intérêt et il sera nécessaire d'entamer une réflexion en interne puis avec l'Université pour envisager d'augmenter les flux afin de répondre à la demande croissante. Cette faisabilité ne doit pas être pensée uniquement en termes d'heures mais également d'encadrement pédagogique et administratif.</p>		
3	Point d'information concernant la situation financière de la Fondation Polytech	<p>Il a été annoncé lors du directoire Polytech qui s'est tenu hier, que la Fondation Polytech fait face actuellement à un déficit de 700 000 € sur un budget total de 4M€. Alexandre CAMINADA indique que le conseil d'administration de la Fondation doit se réunir en urgence afin d'approuver un budget rectificatif 2023 qui entrainera nécessairement une réduction des recettes allouées aux écoles. On estime en moyenne un manque à gagner de 20/30 k€ par école. Le directoire à exprimer son intention de réviser les statuts de la Fondation en 2024 afin de revoir son mode de gestion.</p> <p>Il précise que les demandes de bourses du projet Polytech Green sont actuellement stoppées.</p>	Alexandre CAMINADA : informer le BRI de l'arrêt des bourses Polytech Green	FAIT
4	Subventions des associations étudiantes 2023	Le point est reporté à la prochaine séance.	Delphine CALLAGHAN	A FAIRE

5 Campagne emplois 2024 – validation des postes d’enseignants titulaires à remonter

Les directeurs concernés présentent aux membres les demandes de postes d’enseignants titulaires qu’ils souhaitent demander pour la campagne d’emploi 2024. Après discussion, les membres conviennent de faire remonter les 6 postes d’enseignants titulaires suivants :

Poste	Section	Intitulé	Créer /Remplacer	Remplacer qui	DPT PNS	LAB UCA	Quel DD UCA
MCF	27	GL et architecture logicielle	Remplacer	Erik Gallesio en retraite en sept. 2022	Sciences informatiques	I3S	DD27 Informatique
MCF	27	Systèmes Interactifs ou cyber physique	Remplacer	Julien Deantoni PU à DS4H	Sciences informatiques	I3S	DD27 Informatique
MCF	60	Hydraulique urbaine	Création		Génie de l'eau	PLAB	CPRH 35-36
MCF	60	Bâtiment et territoire intelligent	Création		BAT	PLAB	CPRH 25-26-60
PR	61	Automatique, traitement du signal et génie informatique	46.3		ISE	LEAT/I3S/PLAB	DD61-63 Informatique, automatique, signal, électronique
MCF	61 - 63	Profil à définir le 13/06 en DD	Remplacer 2 postes MAST en un poste MCF	LANGELLA et JACOB	Ingénierie des systèmes électroniques	à définir	DD61-63 Informatique, automatique, signal, électronique

Les directeurs de départements doivent transmettre au plus vite le profil, l’argumentaire ainsi que la fiche de poste aux départements disciplinaires concernés. La priorisation interne de ces demandes sera effectuée lors de la prochaine séance.

Les membres passent au vote afin de valider les 6 postes d’enseignants titulaires à faire remonter :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
Membres CDD	11	0	0	11

Les 6 demandes de postes d’enseignants titulaires sont validées à l’unanimité.

Alexandre CAMINADA : classer les postes au prochain CDD

A FAIRE

		<p>Alexandre CAMINADA informe les directeurs de département que Monsieur Abbas BRADAI a été récemment recruté en tant qu'enseignant-chercheur UCA dans le cadre de la campagne de recrutement d'enseignants-chercheurs 2023 sans affectation de composante. Monsieur BRADAI intervient dans le domaine de la transition écologique numérique et sera rattaché au laboratoire LEAT. Alexandre CAMINADA encourage les directeurs de département à le contacter rapidement afin de lui proposer des heures d'enseignement.</p>		
6	<p>Projet 2023/24 d'évaluation des AAV et de rémunération pour les périodes en entreprise</p>	<p>Gerard SAUCE présente le document intitulé « Evaluation des AAV et rémunération période en entreprise 2023/2024 » transmis en amont de la séance aux membres. Il précise que l'objectif pour 2023/2024 est notamment d'uniformiser les modalités d'évaluation pour tous les alternants selon la procédure suivante :</p> <p>1- Evaluation alternant : Modalités d'évaluation (utilisation obligatoire de 3 grilles d'évaluation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par le maître d'apprentissage : grille d'évaluation des AAV en entreprise ; <i>la grille critériée a une règle de calcul qui donne la note Ne sur 20.</i> • Par le tuteur pédagogique : grille d'évaluation du rapport d'activité ; <i>la grille critériée a une règle de calcul qui donne la note Nr sur 20.</i> • Par le comité d'évaluation de la soutenance orale : grille d'évaluation de la soutenance orale ; <i>la grille critériée a une règle de calcul qui donne la note Ns sur 20.</i> La soutenance dure de 20 à 30 min (50% du temps pour l'élève et 50% pour l'échange). Le comité d'évaluation est composé d'au moins 2 personnes et au plus 3 personnes, dont obligatoirement le maître d'apprentissage (sur place ou à distance) et le tuteur pédagogique ou son représentant. • Ces trois notes sont compensables mais chaque note doit au moins être égale à 8/20 ainsi les compétences visées de chaque mode d'évaluation sont prises en compte. La note finale est la moyenne des 3 notes sauf si l'une de ces 3 notes est inférieure à 8/20 et dans ce cas-là plus faible note est retenue à l'UE. <p>Les membres conviennent de mettre la note de 7 plutôt que 8 afin de rester cohérent avec les notes minimales demandées pour les ECUE. Le changement est approuvé et effectué directement en séance.</p> <p>2- Rémunération des visites des alternants = pas de changement par rapport à 2022.</p> <p>3- Evaluation des stagiaires 4A et 5A = mise en place de la même procédure que pour l'évaluation des alternants. Les grilles seront transmises prochainement pour validation.</p> <p>4- Rémunération pour les visites des stagiaires = à l'identique de la rémunération prévue pour les visites des alternants. Il est précisé que les visites ne sont pas obligatoires, mais qu'un suivi est quant à lui obligatoire. La différence avec les alternants, est que les heures sont comptées dans le service.</p>	<p>Gerard SAUCE : organiser rapidement une rencontre avec les responsables de l'alternance afin de présenter les nouvelles grilles</p>	<p>A FAIRE</p>

		<p>Les membres soulignent l'importance de sensibiliser les enseignants et les étudiants à l'évaluation par compétences. Il serait intéressant de présenter à la fois aux enseignants et aux étudiants les fiches RNCP.</p> <p>Il est demandé à Gérard SAUCE d'organiser avant la fermeture estivale une réunion pour présenter les grilles critériées concernant les alternants aux responsables alternance.</p>		
7	Campagne RIPEC 2 et PCA 2023/2024	<p>Emilie DEVAUX informe les membres de l'ouverture de la première phase de la campagne de recensement RIPEC 2 et PCA pour 2023/2024.</p> <p>Il est précisé que les primes PCA et RIPEC 2 seront désormais mensualisées et qu'il sera donc important de faire remonter tout changement à la DRH.</p> <p>Une seconde phase est prévue pour le recensement des modulations de service et équivalences horaires (EQHO). Elle présente le calendrier pour les 2 phases :</p> <p>CALENDRIER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remontée des tableaux PCA et RIPEC 2 (PHASE 1) au plus tard le 21/06/2023 Par les SRHP au service de la DRH • Validation des demandes en CAC R..... 04/07/2023 • Retours aux directeurs et SRHP..... entre le 05/07 et le 07/07/2023 des attributions validées en CAC R • Mise en paiement de la PCA et du RIPEC 2 septembre 2023 Mensualisation • Lancement de la PHASE 2 (modulations et EQHO) le 15/06/2023 • Remontée des tableaux modulations et EQHO..... au plus tard le 10/09/2023 Par les SRHP au service de la DRH • Validation des demandes en CAC R..... octobre 2023 	Emilie DEVAUX + Alexandre CAMINADA : remonter tableau prévisionnel PCA/RIPEC 2 pour le 21 juin à la DRH	A FAIRE
8	Mise en place d'une plateforme collaboration pour canaliser les communications par mail (Jean-Yves)	Jean-Yves TIGLI suggère d'envisager la création d'un canal de communication centralisé pour faciliter les échanges (par le biais d'une plateforme, en uniformisant les sujets pour un filtrage plus efficace, etc.). Les membres décident de charger la direction qualité d'engager une réflexion plus approfondie sur cette proposition.	Fabrice MULLER : Missionner Abdel MENHAJ	A FAIRE
11	Levée de la séance	Emilie DEVAUX lève la séance à 16h33. Prochaine séance prévue, le 22 juin prochain à 13h30.		